Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

vescore
by Vontobel Asset Management

Vescore Global Risk Diversification

ISIN	LU0466441234
Catégorie de parts	A
Monnaie	EUR

un compartiment de Vontobel Fund II

Ce fonds est géré par Vontobel Asset Management S.A., qui fait partie du Groupe Vontobel.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Objectifs et politique d'investissement

Ce compartiment à gestion active vise à dégager une croissance du capital sur le long terme et à dépasser son indice de référence.

- Le compartiment investit directement ou indirectement dans diverses catégories d'actifs telles que les actions, les obligations, les instruments du marché monétaire et les matières premières (approche multi-actifs), sur la base de modèles développés en interne.
- Il applique systématiquement une stratégie définissant les pondérations du portefeuille de telle sorte que chaque catégorie d'actifs contribue à parts égales au risque total du portefeuille.
- L'objectif est de réduire la possibilité de voir le risque total du portefeuille dominé par une catégorie d'actifs.
- Les pondérations visées sont calculées et revues tous les jours pour chaque catégorie d'actifs et les instruments sous-jacents correspondants.
- La stratégie d'investissement vise à stabiliser la performance du portefeuille dans son ensemble en combinant systématiquement les performances indépendantes des différentes catégories d'actifs.
- Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture et pour atteindre l'objectif d'investissement.
- Le compartiment n'est pas géré par rapport à un indice de référence, mais utilise le 3 month LIBOR rate (EE0003M) comme taux de rendement minimal pour le calcul de sa commission de performance. Le gestionnaire de portefeuille peut réaliser les placements pour le compartiment selon sa libre appréciation dans les limites des restrictions de placement.
- Les revenus ne sont pas distribués mais réinvestis.
- Les commissions pour l'achat et la vente de valeurs mobilières sont supportées par le compartiment. Elles s'ajoutent aux commissions indiquées à la section «Frais» et réduisent le rendement du compartiment.
- Les parts du compartiment peuvent être restituées chaque jour ouvrable bancaire au Luxembourg (c'est-à-dire ni le samedi, ni le dimanche, ni le vendredi saint, ni le 24 décembre, ni le 31 décembre, ni les jours fériés officiels). La restitution peut exceptionnellement ne pas être possible les jours de fermeture de places boursières ou de marchés sur lesquels une partie importante du portefeuille du compartiment est négociée.
- Recommandation: ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans cinq ans.

Profil de risque et de rendement

◀ Risque plus faible — Risque plus élevé ▶

Rendements généralement moins élevés — Rendements généralement plus élevés

1	2	3	4	**5**	6	7

L'indicateur ci-dessus ne mesure pas le risque d'une possible perte de capital, mais représente les fluctuations de valeur passées du compartiment.

- La catégorie de parts est classée dans cette catégorie car le prix de ses parts peut fluctuer fortement en raison de la politique d'investissement mise en œuvre.
- Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur peuvent ne pas constituer une indication fiable du futur profil de risque du compartiment.
- La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut évoluer dans le temps.
- La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

Lors du classement d'une catégorie de parts du compartiment dans une catégorie de risque, il peut arriver que tous les risques ne soient pas pris en compte. Cela concerne par exemple les risques liés à des événements de marché exceptionnels, des erreurs opérationnelles ou encore des événements juridiques et politiques. Une présentation détaillée des risques est fournie au chapitre «Risk Considerations» de la partie générale (General Part) du prospectus. Les risques suivants n'ont pas d'influence directe sur ce classement, mais peuvent néanmoins être importants:

- Le fonds peut subir d'importantes pertes si un émetteur ou une contrepartie ne satisfait pas à ses obligations ou si sa solvabilité se dégrade.
- En raison de l'illiquidité de certains marchés ou placements, le fonds peut se retrouver dans l'incapacité de négocier ou d'évaluer une partie de ses placements, ce qui peut mener à d'importantes pertes et/ou à des difficultés dans le traitement de demandes de rachat.
- L'utilisation d'instruments dérivés peut être à l'origine de risques de contrepartie correspondants et entraîne généralement un effet de levier.
- La gestion du fonds implique des risques opérationnels, notamment lors d'investissements, de la garde ou d'autres opérations administratives qui peuvent être confiées à des tiers. Le fonds peut subir des pertes considérables en cas de défaillance, résultant par exemple d'une erreur humaine, d'une panne de système ou d'événements externes tels qu'une catastrophe naturelle.

Frais

Les commissions sont utilisées pour couvrir les frais courants du fonds. Ces derniers comprennent les frais d'administration, de commercialisation et de distribution du fonds. Les frais encourus réduisent le rendement.

FRAIS PONCTUELS SUPPORTÉS PAR L'INVESTISSEUR

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.30%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

FRAIS APPLIQUÉS AU FONDS SUR UN AN

Frais courants	1.91%

FRAIS APPLIQUÉS AU FONDS DANS CERTAINES CONDITIONS PRÉCISES

Commission de performance

20.00% par an de tout rendement généré par le fonds au-delà de la performance de l'indice de référence (3 month LIBOR rate (EE0003M)). Au cours de l'exercice dernier, la commission de performance s'est élevée à 2.42% de la valeur nette d'inventaire de la catégorie de parts.

Les frais ponctuels indiqués sont des valeurs maximales. Ils peuvent, selon le cas, être inférieures – veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller financier.

Le chiffre communiqué concernant les frais courants se fonde sur les douze derniers mois, au 30 septembre 2020. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas:

- Commission de performance
- Les coûts des opérations du fonds, à l'exception de ceux que le fonds paye à l'achat ou à la vente de parts d'autres placements collectifs de capitaux.

D'autres informations sur les frais sont fournies au chapitre «Fees and expenses» de la partie générale (General Part) du prospectus, disponible sous www.vontobel.com/AM.

Performances passées

Le graphique présente la performance passée sur la base d'années civiles entières. Les frais ponctuels ne sont pas pris en compte dans le calcul de la performance.

- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- La performance de la catégorie de parts a été calculée en tenant compte des frais courants, mais pas des frais ponctuels.
- Pour cette catégorie de parts, des parts ont été émises la première fois en 2010. Le compartiment a été lancé en 2009.
- Le compartiment utilise le 3 month LIBOR rate (EE0003M) comme taux de rendement minimal pour le calcul de sa commission de performance.
- La performance passée est indiquée dans la monnaie de la catégorie de parts (EUR).

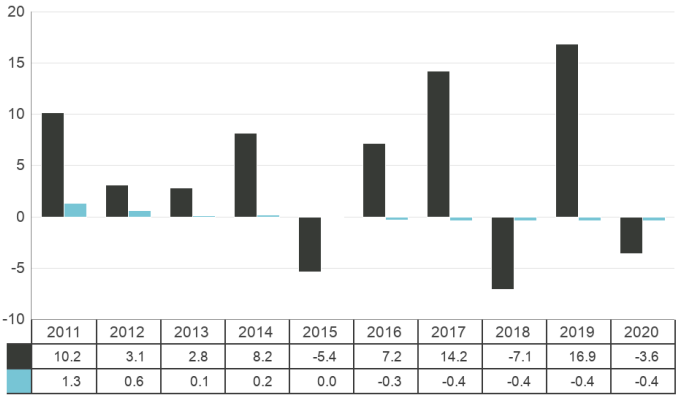

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Fonds	10.2	3.1	2.8	8.2	-5.4	7.2	14.2	-7.1	16.9	-3.6
Indice de référence	1.3	0.6	0.1	0.2	0.0	-0.3	-0.4	-0.4	-0.4	-0.4

Informations pratiques

- La banque dépositaire du fonds est RBC Investor Services Bank S.A.
- Le prospectus, les derniers rapports semestriel et annuel, les prix des parts ainsi que d'autres informations pratiques sur le fonds sont disponibles gratuitement en allemand et en anglais sous www.vontobel.com/AM.
- Pour obtenir ces informations, vous pouvez également vous adresser à Vontobel Asset Management S.A., 18, rue Erasme, L-1468 Luxembourg.
- Le fonds est régi par le droit fiscal luxembourgeois, ce qui, selon votre domicile, peut avoir une influence sur votre placement dans le fonds. Pour plus de précisions, veuillez vous adresser à votre conseiller fiscal.
- Des informations concernant la politique de rémunération en vigueur, y compris une description du calcul de la rémunération et des avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de la détermination de la rémunération et des avantages, sont disponibles sous www.vontobel.com/AM/remuneration-policy.pdf et peuvent être obtenues gratuitement en version papier sur simple demande.
- Ce compartiment fait partie d'un fonds à compartiments multiples. Les différents compartiments ne répondent pas les uns des autres. Pour les investisseurs de ce compartiment, seuls les gains et les pertes de ce dernier sont déterminants. Chaque détenteur de parts peut demander la conversion de tout ou partie de ses parts conformément au chapitre «Conversion of Shares» du prospectus.
- La responsabilité de Vontobel Asset Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
Vontobel Asset Management S.A. est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/02/2021.